



COMMUNIQUÉ

DE PRESSE

CAMPAGNE DE PRÉVENTION CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

27 avril 2020

Le moustique tigre est présent sur Aix-les-Bains depuis 2014. Il a été introduit en France par des conteneurs à bateau venant de pays tropicaux, arrivés à Nice. Il s'est propagé ensuite sur le territoire national en étant transporté par les véhicules routiers. Du fait du réchauffement climatique, il rencontre des conditions favorables à son installation.

CARACTÉRISTIQUES DU MOUSTIQUE TIGRE

Apparence : petit moustique noir avec des rayures blanches sur le dos très agressif.

Taille : entre 5 et 10 mm.

Développement : uniquement en zone urbaine dans des petites collections d'eau immobile, de quelques centilitres à quelques centaines de litres.

Ponte des œufs : sur une paroi verticale à la limite de la lame d'eau, ces œufs ayant la particularité de résister à la déshydratation et au gel. Une femelle peut pondre jusqu'à 750 œufs dans sa vie.

Période : il est présent sur notre territoire entre mai et novembre, avec un pic en août et septembre.

Durée de vie : environ 5 à 7 semaines.

Déplacements : il vole très mal et durant sa vie, il ne se déplace pas à plus de 150 mètres du lieu où il est né. Ainsi, le moustique tigre qui est présent chez vous est né à proximité.

Risques : il est potentiellement un vecteur de maladies infectieuses tropicales (dengue, chikungunya, zika) qui peuvent être ramenées par une personne lors d'un voyage.

Frédérique HENTZ

Directrice de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - f.hentz@aixlesbains.fr



COMMUNIQUÉ

DE PRESSE

POUR LUTTER CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE, COMMENÇONS PAR APPLIQUER DES GESTES SIMPLES

Le moustique tigre se développe à proximité des habitations et des gestes simples peuvent empêcher sa prolifération.

Faisons tous équipe avant qu'il pique : privons-le d'eau !

Couvrez de manière hermétique, en apposant un voilage moustiquaire fin ou un autre tissu :

- récupérateurs d'eau de pluie
- réserves d'eau diverses

Videz, retournez ou rangez une fois par semaine :

- matériels de jardin, jouets laissés dehors
- soucoupes sous les pots de fleurs (ou pensez à y mettre du sable), seaux, arrosoirs

Jetez vos déchets pouvant retenir l'eau :

- déchets de chantier
- boîtes de conserve
- poubelles

Entretenez régulièrement :

- piscines
- bassins d'agrément
- bornes d'arrosage

Curez pour faciliter le bon écoulement des eaux

- gouttières, rigoles, regards d'évacuation
- siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines

L'EID RHÔNE-ALPES AGIT SUR LA PRÉVENTION ET LA LIMITATION DES LIEUX DE PONTES

L'Entente interdépartementale de démoustication Rhône-Alpes agit sur l'ensemble de la ville d'Aix-les-Bains.

Les agents peuvent se déplacer chez les particuliers lorsqu'un signalement de la présence du moustique tigre est effectué.

Frédérique HENTZ

Directrice de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - f.hentz@aixlesbains.fr



COMMUNIQUÉ

DE PRESSE

Pour réaliser un signalement, il convient de remplir le formulaire « Demande conseil et diagnostic » sur le site internet de l'EID Rhône-Alpes à l'adresse suivante :

<https://www.eid-rhonealpes.com>

Les interventions de l'EID sont axées sur la prévention et la limitation des lieux de pontes. Les agents visitent la personne ayant réalisé un signalement et son voisinage pour :

- sensibiliser sur les problèmes engendrés par le moustique tigre
- identifier avec les résidents les gîtes larvaires potentiels (c'est-à-dire pouvant servir de lieu de développement aux moustiques) qu'ils soient en eau ou à sec
- faire supprimer les gîtes larvaires par les résidents en éliminant ou en renversant ses contenants
- fournir si besoin des moyens de lutte alternatifs à la destruction des gîtes larvaires (moustiquaire avec tendeur par exemple).

L'EID intervient aussi pour traiter les lieux de pontes structurels (regards de voiries et terrasses sur plots où de l'eau stagne).

Elle effectue également un suivi de la densité de la population des moustiques tigres par la mise en place de pièges pondoirs et le comptage mensuel de leurs prises.

LA VILLE TESTE UN DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL DE PIÉGEAGE

En partenariat avec l'EID, la Ville expérimente cette année un dispositif de piégeage des moustiques tigres sur un grand secteur (environ 1/3 du territoire d'Aix-les-Bains).

Il faut bien préciser que les pièges prochainement distribués viennent en complément et en accompagnement des gestes de prévention que doivent adopter le plus rigoureusement possible l'ensemble des habitants et qui permettent de limiter et supprimer les gîtes larvaires.

Distribution des pièges par des agents de la Ville

- Combien ?
Environ 3 500 pièges seront distribués.
- Où ?
Dans le secteur prioritaire identifié par l'EID, compris entre le boulevard Franklin-Roosevelt et les bords du lac et entre le boulevard de Lattre de Tassigny et la forêt de Corsuet, dans l'ensemble des espaces extérieurs des habitations et sur les balcons situés jusqu'au 3^e étage (les moustiques tigres ne montent pas au-delà).
Ce secteur a été suggéré par l'EID car il est le plus impacté sur ces 4 dernières années, en concentrant le plus fort taux de plaintes et d'interventions.
- Quand ?
À partir de mi-mai et jusqu'au 31 août.

Frédérique HENTZ

Directrice de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - f.hentz@aixlesbains.fr



COMMUNIQUÉ

DE PRESSE

- Par qui ?

4 agents de la Ville effectueront une tournée quotidienne à l'aide de vélos électriques équipés d'une remorque.

Ils feront du porte à porte dans le secteur concerné pour remettre les pièges aux habitants et expliquer leur fonctionnement.

Les agents inviteront les habitants à supprimer les gîtes larvaires déjà identifiés et leur laisseront une plaquette informative, rappelant les bons gestes à adopter.

Mode d'emploi des pièges

Les pièges pondoirs sont d'une technologie qui permet de stopper la future génération de moustiques tigres.

Chaque piège peut traiter environ 500m² de terrain et plusieurs pièges pourront être distribués en cas de propriété plus grande.

Il faudra penser à :

- maintenir en permanence une lame d'eau au fond du piège afin d'attirer la femelle qui s'apprête à pondre et la piéger à l'aide d'un film adhésif
- placer le piège à l'ombre
- changer le film adhésif l'année suivante afin de réutiliser le piège

Suivi de l'installation et du bon fonctionnement des pièges

Les agents municipaux conseilleront les habitants pour placer les pièges de manière optimale. Une convention sera signée par chaque habitant recevant un piège afin de lui rappeler les bonnes règles d'utilisation de celui-ci, garantissant une efficacité optimale au fil des ans.

Des agents de l'EID passeront récupérer les films adhésifs en novembre pour procéder à la comptabilisation des moustiques piégés.

Un bilan de cette expérimentation sera fait en fin d'année et si les résultats sont au rendez-vous, ce dispositif sera étendu sur l'ensemble de la ville en 2022 et 2023.

UN DISPOSITIF PARTICULIER EST MIS EN PLACE AU CIMETIÈRE

Le cimetière est une source importante de lieux de ponte pour les moustiques tigres.

En effet, de nombreuses coupelles de pots et de nombreux vases sont remplis d'eau. Certains sont stockés derrière les tombes et se transforment en gîtes larvaires en cas de pluie.

Une action simple existe pour supprimer les lieux de ponte : il suffit de remplir de sable les coupelles des pots et les vases.

Ainsi, des bacs de sable seront disponibles avec des seaux à partir de ce printemps à côté de chaque point d'eau du cimetière.

Frédérique HENTZ

Directrice de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - f.hentz@aixlesbains.fr



COMMUNIQUÉ

DE PRESSE

Il sera demandé à chaque visiteur :

- de remplir de sable les coupelles de pots et les vases de la sépulture qu'il visite
- de retourner les coupelles, les pots et les vases stockés derrière les tombes.

Les agents du cimetière recevront une formation et veilleront à ce que ces gestes soient bien respectés par tous.

Frédérique HENTZ

Directrice de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - f.hentz@aixlesbains.fr